

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 22 MAI 2024 : RÉSULTATS DES VOTES

Paris, le 22 mai 2024

Résultat du vote des résolutions

- Nombre d'actions composant le capital : 802 979 942
- Nombre d'actions ayant le droit de participer au vote : 762 432 944
- Nombre d'actions ayant participé au vote : 423 959 774
- Nombre de droits de vote attachés aux actions ayant participé au vote : 442 151 376
- Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 24 872

- Quorum : 55,61 %

	Résolutions	Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
1	Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice 2023	437.284.148	99,56 %	1.920.044	0,44 %	2.718.060	0,61 %
2	Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice 2023	437.182.543	99,53 %	2.068.073	0,47 %	2.733.656	0,62 %
3	Affectation du résultat 2023 ; fixation du dividende	433.959.634	98,35 %	7.296.691	1,65 %	750.903	0,17 %
4	Approbation du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	439.972.538	99,78 %	967.267	0,22 %	1.056.390	0,24 %
5	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	405.364.898	92,32 %	33.712.879	7,68 %	2.910.936	0,66 %
6	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général et des Directeurs généraux délégués, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	392.941.277	89,55 %	45.843.679	10,45 %	3.211.788	0,73 %
7	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce	412.434.104	93,91 %	26.730.604	6,09 %	2.834.352	0,64 %

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
8	Augmentation du montant annuel global de la rémunération des administrateurs	401.563.304	91,39 %	37.812.269	8,61 %	2.626.735	0,59 %
9	Approbation des informations relatives à la rémunération de chacun des mandataires sociaux requises par l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce	410.076.669	93,49 %	28.531.938	6,51 %	3.403.137	0,77 %
10	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à M. Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	398.509.940	90,76 %	40.590.435	9,24 %	2.917.320	0,66 %
11	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à M. Frédéric Oudéa, Directeur général jusqu'au 23 mai 2023, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	402.497.284	91,71 %	36.372.758	8,29 %	3.130.119	0,71 %
12	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à M. Slawomir Krupa, Directeur général à compter du 23 mai 2023, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	406.192.309	92,54 %	32.723.674	7,46 %	3.100.521	0,70 %
13	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à M. Philippe Aymerich, Directeur général délégué, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	405.375.004	92,39 %	33.388.795	7,61 %	3.233.011	0,73 %
14	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à M. Pierre Palmieri, Directeur général délégué à compter du 23 mai 2023, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	408.125.190	93,02 %	30.635.179	6,98 %	3.254.487	0,74 %
15	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2023 à Mme Diony Lebot, Directrice générale déléguée jusqu'au 23 mai 2023, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce	405.867.971	92,48 %	32.981.342	7,52 %	3.163.696	0,72 %
16	Avis consultatif sur la rémunération versée en 2023 aux personnes régulées	427.251.818	98,05 %	8.514.550	1,95 %	6.237.532	1,41 %

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
	visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier						
17	Renouvellement de Mme Annette Messemer en qualité d'administratrice	409.262.508	93,97 %	26.278.965	6,03 %	6.463.012	1,46 %
18	Mission de certification des comptes - nomination de la société KPMG S.A. en qualité de commissaire aux comptes	437.331.556	99,67 %	1.459.889	0,33 %	3.221.945	0,73 %
19	Mission de certification des comptes - nomination de la société PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes	437.343.354	99,66 %	1.480.530	0,34 %	3.179.009	0,72 %
20	Mission de certification des informations en matière de durabilité - nomination de la société KPMG S.A. en qualité de commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité	433.954.057	99,36 %	2.801.401	0,64 %	5.212.182	1,18 %
21	Mission de certification des informations en matière de durabilité - nomination de la société PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité	433.814.044	99,33 %	2.923.776	0,67 %	5.234.215	1,18 %
22	Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'acheter des actions ordinaires de la Société dans la limite de 10 % de son capital	434.415.556	98,55 %	6.400.571	1,45 %	1.153.871	0,26 %
23	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de ses filiales et/ou par incorporation	426.706.166	96,77 %	14.241.922	3,23 %	1.023.000	0,23 %
24	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du DPS par offre au public, autre que celles visées à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de ses filiales	414.443.894	94,01 %	26.412.351	5,99 %	1.115.655	0,25 %
25	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription pour rémunérer des apports en nature consentis à la Société	422.757.907	96,36 %	15.963.734	3,64 %	3.241.154	0,73 %
26	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'obligations super-subordonnées convertibles en	422.884.915	95,94 %	17.882.062	4,06 %	1.205.272	0,27 %

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
	actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public visée à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier						
27	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder avec suppression du droit préférentiel de souscription à des opérations d'augmentation de capital ou de cession d'actions réservées aux adhérents à un des plans d'épargne d'entreprise ou de groupe	429.767.379	97,45 %	11.244.580	2,55 %	960.721	0,22 %
28	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance, existantes ou à émettre, sans droit préférentiel de souscription, au profit des personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier ou assimilées	414.963.536	94,58 %	23.780.876	5,42 %	3.224.652	0,73 %
29	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance, existantes ou à émettre, sans droit préférentiel de souscription, au profit des salariés autres que les personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier ou assimilées	430.400.118	98,06 %	8.502.465	1,94 %	3.059.743	0,69 %
30	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions ordinaires détenues par la Société dans la limite de 10 % de son capital par périodes de 24 mois	434.140.997	98,48 %	6.709.020	1,52 %	1.111.017	0,25 %
31	Modification du 1 du paragraphe II de l'article 7 des statuts relative aux modalités d'élection des administrateurs représentant les salariés élus par le personnel salarié	434.020.243	99,10 %	3.934.691	0,90 %	4.004.775	0,91 %
32	Modification du 2 du paragraphe II de l'article 7 des statuts relative aux modalités d'élection de l'administrateur représentant les salariés actionnaires nommé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires	432.673.483	98,78 %	5.364.192	1,22 %	3.923.769	0,89 %
33	Pouvoirs pour les formalités	437.539.978	99,74 %	1.124.289	0,26 %	3.260.910	0,74 %

(*) Le pourcentage de l'abstention est calculé par rapport à l'ensemble des voix des actionnaires ayant participé à l'assemblée (pour, contre et abstention)

Contacts presse :

Jean-Baptiste Froville_+33 1 58 98 68 00_ jean-baptiste.froville@socgen.com

Fanny Rouby_+33 1 57 29 11 12_ fanny.rouby@socgen.com

Société Générale

Société Générale est une banque européenne de premier plan avec plus de 126 000 collaborateurs au service d'environ 25 millions de clients dans 65 pays à travers le monde. Nous accompagnons le développement de nos économies depuis 160 ans, en proposant à nos clients entreprises, institutionnels et particuliers un large éventail de services de conseil et de solutions financières à valeur ajoutée. Nos relations durables et de confiance avec les clients, notre expertise de pointe, notre capacité d'innovation unique, nos compétences ESG et nos franchises leader font partie de notre ADN et servent le cœur de notre objectif : créer de la valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

Le Groupe opère dans trois domaines d'activités complémentaires, intégrant des offres ESG pour l'ensemble de ses clients :

- **La Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances** avec la banque de détail SG, les activités de banque privée, les activités d'assurance et BoursoBank, leader de la banque en ligne.
- **La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**, acteur de premier plan qui propose des solutions sur mesure aux grandes entreprises et investisseurs avec un leadership mondial unique dans les dérivés actions, les financements structurés et l'ESG.
- **La Banque de détail à l'international, Services de mobilité et de leasing**, regroupant des banques universelles bien établies sur leurs marchés (en République tchèque, en Roumanie et dans plusieurs pays d'Afrique), Ayvens (nouvelle marque ALD | LeasePlan), acteur mondial de la mobilité durable, ainsi que des activités de financements spécialisés.

Engagée à construire avec ses clients un avenir meilleur et durable, Société Générale entend être un partenaire de premier plan dans la transition environnementale et le développement durable en général. Le Groupe figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Bloomberg Gender-Equality Index, Refinitiv Diversity and Inclusion Index, Euronext Vigeo (Europe et zone euro), STOXX Global ESG Leaders Index, et MSCI Low Carbon Leaders Index (Monde et Europe).

Pour plus d'informations, vous pouvez nous suivre sur Twitter/X [@societegenerale](https://twitter.com/societegenerale) ou visiter notre site societegenerale.com.